



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



24021244

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

24 -01- 2024

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAUT SAISON TONNAI

N° d'entreprise : 0884 735 911

Nom

(en entier) : ORTHOBANE

(en abrégé) :

Forme légale : société à responsabilité limitée

Adresse complète du siège : Boulevard H. Rousseau, 8 à 7800 Ath

Objet de l'acte : Nominations

Il ressort du procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} janvier 2024 que les résolutions suivantes ont été adoptées :

1) Nominations

A l'unanimité, les membres de l'assemblée générale nomment, pour une durée indéterminée et à dater de ce jour, les personnes suivantes au poste d'administrateur :

-Mme Blandine LELONG

-Mme Marie GRSLAIN

Leur mandat est exercé à titre gratuit.

2) Pouvoirs

A l'unanimité, les membres de l'assemblée générale désignent comme mandataire spécial la SRL ATALEX, représentée par Mme Nancy VAN RYSELBERGHE, aux fins d'accomplir les formalités nécessaires auprès du Moniteur Belge et de la Banque Carrefour des Entreprises du chef des résolutions prises ci-dessus et celles prises ci-après par l'organe d'administration. Le mandataire pourra, au nom de la société, faire toutes déclarations, signer tous actes et documents nécessaires ou utiles à l'exécution du présent mandat.

Fait à Waterloo, le 1^{er} janvier 2024

SRL ATALEX

Mandataire

Représentée par Nancy VAN RYSELBERGHE

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 02/02/2024 -- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).